SNAD-CGT

Section Polynésie française

LE DIALOGUE SOCIALE NE S'ARRËTE JAMAIS AVEC LA CGT DOUANE POLYNÉSIE FRANCAISE !!!

En 2023 nous avions obtenu des garanties sur l'application du décret de 2002 sur la RTT pour la BSE de Papeete, en 2024 nous avions obtenu un nouveau fourgon qui a été affecté à la BSE de Papeete, aujourd'hui nous obtenons la pérennisation de ces mesures prises par l'administration, à la demande des agents. Alors que rien n'était figé nous l'avons fait graver dans le marbre. Voici ces mesures :

- réduction du nombre de missions dans les archipels comme demandé,

- réorganisation de ces missions projetées,

- augmentation des effectifs de certaines missions projetées comme demandé également,

- augmentation des effectifs pour les missions MAOC ;

- augmentation des effectifs pour les contrôles de croisière ;

- fixation stricte des vacations des missions projetées afin que, sauf imprévu, les missions projetées ne donnent pas lieu à des services excédant les 8 heures sauf les jours d'arrivée et de départ (généralement 10h) ;

- intégration d'agents de la BSE de Faa'a dans ces missions projetées ;

- accord pour que les agents bénéficient d'AAE en suite de missions projetées en plus des heures d'avance acquises et des RH (1 AAE au-delà de 3 jours de mission et 2 AAE à partir de 5 jours)

- une compensation particulière en AAE (4 pour 10 jours en plus des 4 J de RH soit 8 jours au total) a été mise en place pour la mission maritime effectué fin janvier 2026 ;

- mise en place d'une formation spécifique délocalisée pour le contrôle des navires de plaisance ;

- dotation de nouveaux matériels adaptés pour les missions projetées en prenant compte les besoins exprimés lors des différents RETEX ;

- prise en charge en amont des frais pour les missions aux Marquises ;

- paiement des avances avant le début de la mission pour les autres missions projetées ;

- intégration de la BSE de Faa'a à certaines missions croisées telles que les contrôles de conteneurs, les contrôles routiers ou encore les livraisons surveillées ;

- établissement de la cote prévisionnelle Mathieu un mois en avance.

- mise en place au sein de l'unité une cote individuelle des desiderata qui reprend les souhaits d'activité des agents ainsi que leurs tours de repos calés sur leurs impératifs privés et/ou familiaux

- mise en place d'une gestion agile des changements de cote sollicités par les agents, quasi automatiquement accordés.

Nous avons également obtenu la garantie que les missions dans les îles-sous-le-vent ne dépassent pas 3 jours sur place hors arrivée et retour. L'ICE (méthamphétamines) fait des ravages dans les îles, notre présence est demandée, mais les agents doivent pouvoir concilier vie professionnelle et familiale. Avec cette garantie les absences loin des foyers seront moins longues.

Nous continuerons à négocier, revendiquer, en maintenant le dialogue avec l'administration. Nous persévérons et obtenons sans pourtant avoir de sièges en instances locales. Imaginez ce que nous pourrions obtenir avec au moins un siège !!! Notre bilan parle pour nous !!!

Cette année, si vous votez pour la CGT DOUANE de Polynésie française, vous avez la garantie de toujours être représentés !!! Nous siégerons pour vous !!!